

À l'échelle multilatérale, notamment au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], et du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] ou de l'OMC, on s'emploie à définir des principes et à cerner les questions de manière à parvenir à un accord international sur l'investissement ayant pour effet d'assujettir ce dernier à une discipline semblable à celle qui s'applique au commerce des biens et des services.

La nécessité d'une discipline de ce type tient au fait que, malgré les progrès accomplis, de nombreux pays n'ont pas encore suffisamment libéralisé leur législation et leur réglementation en ce qui concerne les investissements étrangers. On a également observé un accroissement des obstacles officiels à l'investissement. À l'autre extrême, de nombreux pays vivement désireux d'attirer des investissements étrangers se livrent à des pratiques abusives, par exemple, le recours à des incitations exagérément généreuses.

Bien qu'aucun large consensus ne se soit encore dégagé sur un certain nombre de principes figurant dans l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] et auxquels le Canada attache une importance cruciale, nous continuons d'oeuvrer, par l'intermédiaire de l'OCDE et du GATT ou de l'OMC, en vue de l'adoption d'une discipline internationale visant l'accès des investissements, leur protection et la concurrence dont ils font l'objet.

En l'absence d'un régime international, le Canada est parvenu à accroître ses investissements à l'étranger et à mieux assurer leur protection au moyen de l'Accord de libre-échange nord-américain et d'un certain nombre d'accords bilatéraux de protection de l'investissement étranger.

Le Canada s'efforce également d'attirer davantage d'investissements étrangers directs. Les Canadiens sont tout à fait conscients de l'apport des investisseurs étrangers, particulièrement ceux des États-Unis et de l'Europe, au développement de la base industrielle et technologique de leur pays.

C'est dans cette perspective que le gouvernement canadien est d'abord et avant tout résolu à créer des conditions favorables à une croissance économique vigoureuse et soutenue. Outre nos propres avantages comparatifs, le fait que l'économie canadienne soit saine et prospère, et pleinement intégrée à l'un des marchés les plus riches du monde, est un atout des plus séduisants pour les investisseurs prospectifs.

Notre approche consiste à mettre en place un cadre de politiques économiques garantissant que les investisseurs, qu'ils soient Canadiens ou étrangers, trouvent au Canada un milieu propice à la